

PROCES-VERBAL

de l'Assemblée Générale ordinaire du 14 avril 2013

La fabrika quoi, 4 impasse du domaine 27180 Les Baux Ste Croix

L'an deux mille treize, le 14 avril à 16 heures, les membres de l'association, se sont réunis au siège social sur convocation du conseil d'administration en date du 1er novembre.

L'assemblée est présidée par M Troissant Kévin en sa qualité de président. Le secrétariat est assuré par Mlle Pauc Emeline;

Le président constate que la majorité des membres sont présents ou représentés ; le nombre total de voix est ainsi de 15.

Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- lecture du rapport moral
- lecture et approbation du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice
- quitus au trésorier ;
- approbation du budget pour l'exercice 2013;
- Projet juin 2013
- Recherche de financement via subvention, sponsors et mécénat.

Il donne ensuite lecture du rapport moral de l'association et ouvre les débats. Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2012 l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a

été présenté. Dès lors, quitus de sa gestion est donnée au trésorier pour l'exercice écoulé. Après présentation du budget de l'exercice 2013 l'assemblée générale approuve ledit budget tel qu'il lui a été présenté. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

A été décidé de soumettre à la mairie le projet Fest Noz du 07 juin avec portes ouvertes de l'association le 08 et 09 juin. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'association fera une demande de subvention auprès de la mairie des Baux, de la ville d'Evreux, du département et de la région pour ses divers projets de 2013. De plus elle recherchera des sponsors et des mécènes. Dans le but de proposer aux plus grand nombre des manifestations et des spectacles gratuits ou à coût réduit.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 18h heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le secrétaire.

Troissant Kévin

Pauc Emeline